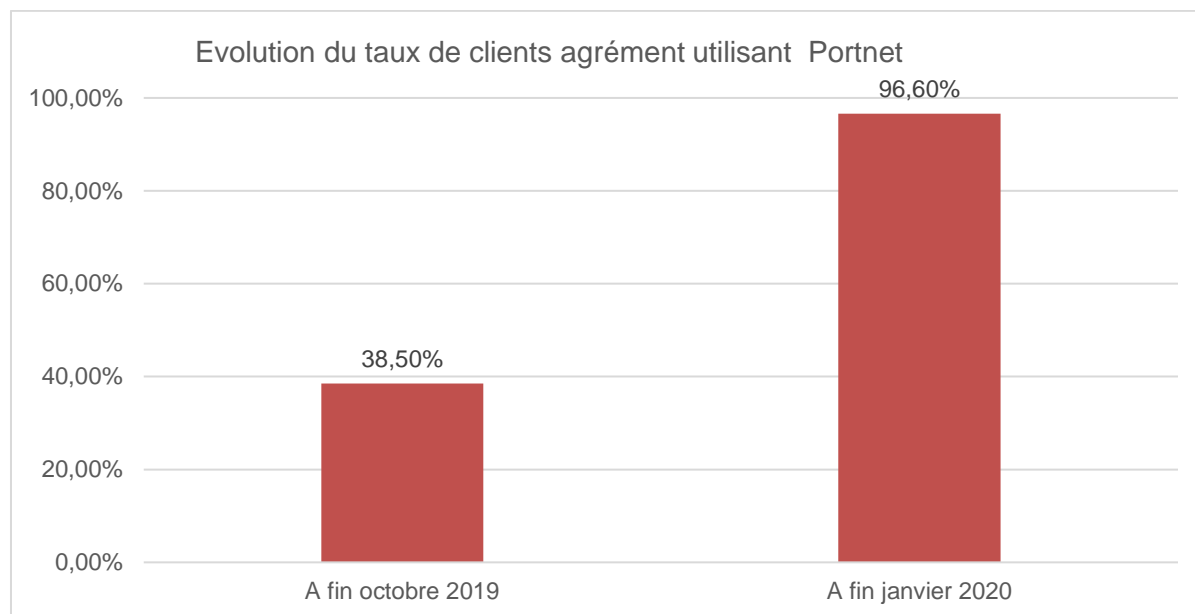




Par ailleurs, les demandeurs d'agrément, tout en ayant d'autres voies de le faire, ont marqué leur préférence pour ce canal. En effet, le nombre de clients agrément passant par PortNet a dépassé les 96% du total des clients demandeurs de l'agrément auprès de l'ANRT.



## A propos

Fruit d'un partenariat et une collaboration avec PORTNET S.A., l'ADD et l'ANP cette nouvelle plateforme, accessible via : [www.portnet.ma](http://www.portnet.ma) , permet aux importateurs :

- de vérifier si un équipement est déjà agréé ou s'il est dispensé d'agrément par les services de l'ANRT ;
- d'établir, d'envoyer et de suivre l'état d'avancement de leurs demandes (nouvel agrément, autorisation d'importation et dispense d'agrément).

Cette solution vise à dématérialiser le processus d'agrément et d'importation des équipements de télécommunications et permettre aux importateurs d'anticiper le processus d'importation des équipements télécoms : une fois la demande est saisie, l'ANRT est systématiquement avisée si l'équipement nécessite un avis préalable de l'ANRT. La base de données des équipements agréés ou dispensés d'agrément par l'ANRT y sera également disponible<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Elle est également disponible sur : <http://www.anrt.ma> (rubrique Nos service/agrément des équipements).